

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2018 B 05813
Numéro SIREN : 837 865 336
Nom ou dénomination : A.B SOLUTIONS

Ce dépôt a été enregistré le 14/02/2023 sous le numéro de dépôt 16396

A.B SOLUTIONS
SAS au capital de 20 000 euros
26 ter rue Nicolaï
75012 Paris
RCS PARIS 837 865 336

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 15 DECEMBRE 2022**

Le 15 décembre 2022 à 14h00, les associés de la Société A.B SOLUTIONS se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social de la société au 26 ter rue Nicolaï – Paris (75012) sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- Monsieur Richard AYACHE, détenant 1000 actions ;
- Madame Carmen VIDAL, détenant 1000 actions.

Monsieur Frédéric AYACHE, Président de la société, préside l'assemblée.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- Le rapport du Président
- Le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée

Puis le Président déclare que son rapport, les textes des projets de résolutions proposées, ainsi que tous les autres documents et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Prise d'acte des cessions d'actions ;
- Remplacement du Président ;
- Nomination d'un Directeur Général ;
- Pouvoirs en vue d'accomplir les formalités.

Le Président donne lecture de son rapport et de l'exposé des motifs des projets de résolutions présentés. Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

RESOLUTION 1 – CESSIONS D'ACTIONS

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la cession d'actions en date du 15 décembre 2022, entre Monsieur Richard

DS DS DS DS


AYACHE et Monsieur Frédéric AYACHE, et Madame Carmen VIDAL et Monsieur Bruno VIDAL tel que décrit ci-après :

CEDANT	CESSIONNAIRES	NOMBRE D'ACTIONS	PRIX DE CESSION
Richard AYACHE 5 rue Berthie Albrecht 95210 Saint Gratien	Frédéric AYACHE 5 square Belle Epine 95350 Saint-Brice-sous-Forêt	1000	10 000 €
Carmen VIDAL 26 rue Lebour 93100 Montreuil	Bruno VIDAL 16 rue des Chrysanthèmes 77400 Lagny sur Marne	1000	10 000 €
		TOTAL	TOTAL
		2000	20 000 €

Cette résolution, mise aux voix, est acceptée à l'unanimité.

RESOLUTION 2 – CHANGEMENT DE PRESIDENT

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, prend acte de la démission de Monsieur **Frédéric AYACHE** de son mandat de Président à compter du 15 décembre 2022 et décide de nommer en remplacement :

La Société **I.A.G CONSULTING**

SASU,

Ayant son siège au 5 Square Belle Epine – 95350 Saint-Brice-sous-Forêt

882 402 852 RCS Pontoise

Représentée par son Président Frédéric AYACHE ;

Laquelle déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

RESOLUTION 2 – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Président, décide de Nommer en qualité de Directeur Général :

La Société **EMA NETWORKS**

SAS,

Ayant son siège au 16 rue des Chrysanthèmes – 77400 Lagny sur Marne

DS DS DS DS
BV R R BV

881 819 676 RCS Meaux
Représentée par son Président Bruno VIDAL ;

Laquelle déclare accepter cette fonction et qu'il n'existe de son chef aucune incompatibilité, ni aucune interdiction pouvant faire obstacle à cette nomination.

RESOLUTION 4 - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES FORMALITES

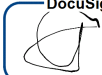
L'Assemblée Générale Extraordinaire délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

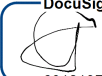
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 14h45.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés.

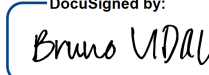
Frédéric AYACHE

DocuSigned by:

601210EDAD98480...

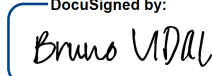
Richard AYACHE

DocuSigned by:

601210EDAD98480...

Bruno VIDAL

DocuSigned by:

43DCCD952C45444...

Carmen VIDAL

DocuSigned by:

43DCCD952C45444...